



AVIS

Signature et approbation traité international

Accord entre le Royaume de Belgique et l'Agence spatiale européenne concernant le Centre de l'Agence spatiale européenne à Redu, fait à Bruxelles le 24 mai 2017

6 juillet 2017

Demandeur	Ministre Guy Vanhengel
Demande reçue le	19 juin 2017
Demande traitée par	Assemblée plénière
Avis rendu par l'Assemblée plénière le	6 juillet 2017

Préambule

Le présent avant-projet d'ordonnance porte assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Agence spatiale européenne concernant le Centre de l'Agence spatiale européenne à Redu, fait à Bruxelles le 24 mai 2017.

Cet accord revisite l'Accord de base de 1966 entre la Belgique et l'Organisation européenne de Recherches spatiales (ESRO) établissant une station de télémétrie satellitaire à Redu, qui avait été repris en 1975 par l'Agence spatiale européenne (ESA).

Il était en effet nécessaire de revoir l'Accord afin de doter le Centre d'un cadre juridique idoine au développement de ses activités qui se sont fortement étendues ces dernières années. Cet Accord modernise également le cadre de coopération administratif et opérationnel relatif aux activités de l'ESA dans notre Etat.

Avis

Le Conseil ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

*
* *